

Bonjour Monsieur,

Nous faisons suite à votre enquête publique préalable à l'élaboration du plan de prévention des risques naturels prévisibles de mouvements de terrain liés à l'effondrement de cavités souterraines sur Châtellerault.

En 2009, nous avons constaté des vibrations et l'apparition de fissures sur la façade et à l'intérieur de notre maison longeant la VC 19.

Ces désagréments ont été causés par des passages réguliers des camions à forts tonnages avec remorques chargées d'une entreprise de travaux publics localisée, à cette époque au lieu dit "l'Orangerie".

Ces camions passaient sur une tranchée comblée coupant la VC 19 réalisée par l'un de nos voisins.

Notre inquiétude nous a conduit à en informer le BRGM qui s'est déplacé et a rendu son rapport d'expertise : BRGM/RP-60863-FR rédigé par Madame D. Dugrillon en Février 2012 mettant en évidence la présence de cavités.

Nous tenons à vous préciser, qu'après le départ de l'entreprise de travaux publics, nous avons fait les travaux de réparations.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Bien cordialement

Monsieur et Madame Boutry